

MINISTRE DU DEVELOPPEMENT,
CHARGE DES EAUX ET FORETS

DECRET N° 70/353 du 13/11/70

portant nomination de M. MOLELE Jean-Michel, Ingénieur des Travaux Agricoles de 3ème échelon au poste de Directeur Général des Services Agricoles et Zootechniques par intérim (Régularisation)

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT,
PRESIDENT DU CONSEIL D'ETAT

Sur proposition du Ministre du Développement, chargé des Eaux et Forêts ;
Vu la Constitution ;

Vu le décret n° 63/317 du 21 Septembre 1963 déterminant les attributions des directions relevant du Ministère de l'Agriculture, des Eaux et Forêts et de l'Economie Rurale ;

Vu le décret n° 66/95 du 7 Mars 1966 portant nomination de M. MOLELE (Jean-Michel), Ingénieur des Travaux Agricoles, Chef de Service de la production végétale et de la défense des cultures par intérim ;

Vu le décret n° 64/4 du 7 Janvier 1964 fixant les indemnités de représentation accordées aux titulaires de poste de direction et de commandement ;

Le Conseil d'Etat entendu ;

DECRETE :

Article 1er.— M. MOLELE Jean-Michel, Ingénieur des Travaux Agricoles de 3ème échelon des cadres de la catégorie A hiérarchie II des Services Techniques (Agriculture) est nommé Directeur Général des Services Agricoles et Zootechniques par intérim pour la période du 14 Décembre 1968 au 14 Mai 1969 cumulativement avec ses fonctions de Chef de Service de la Production Végétale (Régularisation).

Article 2.— M. MOLELE Jean-Michel aura droit pendant cette période à la différence entre l'indemnité de représentation qu'il aurait dû normalement percevoir en tant que Directeur des Services Agricoles et Zootechniques et celle qu'il a effectivement perçue comme Chef de Service de la Production Végétale.

Article 3.— Le présent décret sera publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo./-

Fait à Brazzaville, le 13 Novembre 1970

Le Président de la République,
Chef de l'Etat
Président du Conseil d'Etat
Ministre du Développement, chargé
des Eaux et Forêts

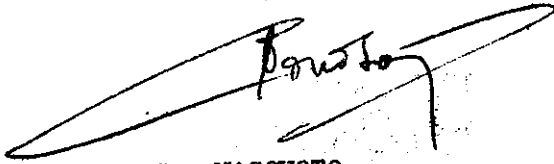
Le Chef de Bataillon

A. DIAWARA.-

M. N'GOUABI.-

.../...

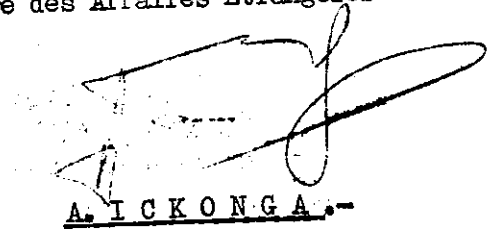
Le Ministre des Affaires Sociales, de la
Santé et du Travail,



Ch. N'GOUOTO.-

Pour Le Ministre des Finances et
du Budget et p.o.

Le Ministre des Affaires Etrangères



A. TCKONGA.-